

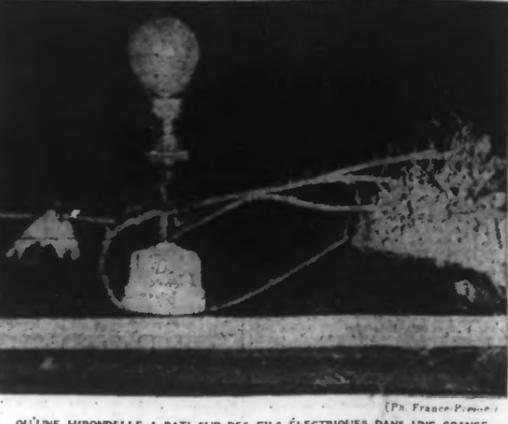
Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX. REDACTION : 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 237.92, 237.93, 237.94. ANNONCES : 24, rue Garibaldi, Tél. 239.81. 25, boulevard des Italiens, Tél. 239.82, 239.83, 239.84. MOUSCRON : 105, rue de la Station, Tél. 5.64.

LE CONSEIL DES MINISTRES ETUDIE LA RÉFORME DU SYSTÈME FISCAL

Paris, 2 mai. — Les ministres se sont réunis mercredi après-midi, au Ministère des Affaires étrangères en Conseil de Cabinet, sous la présidence de M. Gaston Doumergue. M. Louis Barthou, ministre des Affaires étrangères, a fait un rapport succinct sur le voyage qu'il vient d'effectuer en Pologne et en Tchécoslovaquie. Il a exposé les résultats politiques au cours du Conseil des ministres de samedi. M. Gaston Doumergue a félicité et remercié M. Louis Barthou, au nom du Gouvernement. M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, a rendu compte des conditions normales dans lesquelles s'est déroulée, dans l'ensemble du pays, la journée du 1^{er} mai. Il a ensuite parlé des premiers travaux de la Conférence interministérielle instituée pour rechercher l'abaissement du prix de la vie. M. Lamoureux, ministre du Commerce, a fait part au Conseil des pourparlers engagés avec la ville de Paris et les divers ministères intéressés pour la conclusion de la convention relative à l'exposition de 1937. Le Conseil a chargé le ministre du Commerce d'étudier, d'accord avec les ministères des Beaux-Arts, de l'Intérieur, des Travaux publics, de l'Agriculture et de la Marine, les modalités de l'organisation d'une « Semaine de Paris ». M. Germain-Martin, ministre des Finances, a fait connaître les conditions favorables qui ont permis aux coopérateurs de faire face à leurs échéances et de procéder à l'étude des moyens efficaces qui assureront l'avenir des coopératives de consommation, grâce à l'effort des coopérateurs eux-mêmes.

UN NID ORIGINAL...



...QU'UNE HIRONDELLE A BÂTI SUR DES FILS ÉLECTRIQUES DANS UNE GRANGE.

M. Louis Barthou se rendra-t-il à Rome?

Paris, 2 mai. — Les correspondants parisiens des journaux italiens donnent comme certain un prochain voyage de M. Barthou en Italie. Ce disant, ils devançant grandement les faits. La vérité est que M. Surich, sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires étrangères, quand il rendit visite à M. Doumergue, il y a quelque dix jours, exprima le vœu que M. Barthou fit le détour de Rome pour se rendre à Belgrade et à Bucarest, au début de juin. Le Gouvernement français, il va sans dire, ne pourrait s'approuver un tel projet, s'il était sûr de contribuer ainsi à la conciliation des intérêts français et italiens. Mais le voyage de M. Barthou ne pourrait, en aucun cas, se confondre avec la visite déjà promise à Bucarest et à Belgrade, car s'il en était autrement, la portée de ces visites changerait forcément. Le voyage à Rome, en tout état de cause, ne pourra être qu'ultérieur et indépendant.

Le nouveau « fort Chabrol » de Paris a été entouré par la police



DES OUVRIERS RÉPARENT LES DÉGATS APRÈS L'ÉMEUTE

Paris, 2 mai. — On sait qu'un véritable acrobate d'émeute se sont déroulés, la nuit dans le treizième arrondissement, à Paris. La police a dû procéder à un siège en règle de la cité Jeanne-d'Arc, transformée en fort Chabrol, et fut faire appel à la brigade des gaz de la police judiciaire pour déloger les émeutiers qui, des fenêtres des immeubles, tiraient des coups de feu. Un individu arrêté a avoué avoir tiré huit balles. C'est la nouvelle de l'arrestation de M. Lucien Monjanvia, député communiste du XIII^e, qui, avenue de Choisy, devant les usines Panhard, lançait les ouvriers à chasser, qui, l'on peut dire, mit le feu aux poudres. Elle provoqua, en effet, parmi ses électeurs, adhérents au parti bolcheviste ou sympathisants, une certaine agitation que certains menous s'empouvoient à accentuer. Vers 23 heures, des chauffeurs de taxis furent assaillis à coups de pierres et l'un d'eux fut blessé. Le policier averti fut elle-même reçue à coups de pierres. Un policier fut blessé d'un coup de fusil. Vers une heure du matin, les émeutiers élevèrent des barricades.

Un nouveau projecteur dans l'aviation anglaise



L'aérodrôme de Hatfield est maintenant doté d'un projecteur puissant portant à plus de 50 kilomètres par temps clair.

L'ARRESTATION D'UN ESPION ALLEMAND A PARIS, AMÈNE CELLE DE L'INTENDANT MILITAIRE FROGÉ

Paris, 2 mai. — La Sûreté générale vient de mettre la main sur un agent particulièrement actif des services d'espionnage allemands, dont elle avait, depuis plusieurs mois, décelé l'existence. Cette arrestation a entraîné, par voie de conséquence, celle de l'intendant militaire Frogé, ce qui ramène à l'actualité une importante affaire dont on n'a pas perdu le souvenir. Les services de la Sûreté générale avaient remarqué, au début de février 1934, plusieurs annonces parues dans des quotidiens dans lesquelles un individu se disait M. Tworty, s'offrait à prêter, dans des conditions avantageuses, des capitaux à toutes personnes solvables, fonctionnaires, officiers, etc. Les demandes devaient être adressées rue Sausure, à Paris. On ne manqua donc pas de s'informer discrètement à l'adresse indiquée, du préteur, apparemment gêné et l'on apprit ainsi qu'un certain Georges Tworty, né en 1897, à Oppeln (SILÉSIE), avait logé, quelques jours, dans le meublé sis à cet endroit. On apprit que cet étranger était parti dès la fin de la publication de ces annonces et qu'il avait laissé des enveloppes timbrées pour que son courrier fût acheminé sur Amsterdam. Un officier français d'une garnison de l'Est, qui s'était, de bonne foi, adressé à ce préteur et qui avait rendu compte à ses chefs du marché qui lui avait été proposé, marcha qui consistait en la remise de certains documents intéressant la défense nationale en échange d'argent, feignit d'accepter les conditions. Un rendez-vous lui fut aussitôt proposé par son correspondant, au cours duquel celui-ci étudiait la valeur des documents qui lui seraient présentés et réglerait pour l'avenir, les conditions d'une collaboration fructueuse pour les deux parties. L'officier français reçut une avance de fonds pour ses frais de voyage. Cet envoi était, pour la forme, accompagné d'une lettre qui aurait pu permettre à un indiscret de penser à une correspondance sentimentale signée du prénom de « Germaine ». Les fonds, en l'occurrence, étaient qualifiés de remboursement d'un prêt antérieur consenti par un homme à une femme. Le rendez-vous étant définitivement fixé, une surveillance serrée fut organisée aux abords du lieu convenu. L'opération s'annonçait délicate, en raison du luxe de précautions dont s'entourait l'agent étranger. Néanmoins, celui-ci fut pris en filature et l'on constata, au cours de la conversation qu'il eut avec l'officier français, dans les jardins des Tuileries, qu'il examinait ces documents intéressant la défense nationale, les faisait disparaître dans une poche de son vêtement et remettait à son interlocuteur une liasse de billets de banque. Les deux hommes s'enrèrent ensuite les boulevards, puis se séparèrent. L'agent étranger chercha à se perdre dans la foule. Lorsque, une fois qu'il fut établi qu'il ne se rendait à aucun autre rendez-vous, il fut appréhendé par les commissaires de police mobile, Oswald et Lina. Beau joueur, l'agent accepta sa défaite et confirma, sans peine, les soupçons qui, depuis le début de la surveillance, étaient venus à M. Oswald, commissaire de police, chargé de démasquer l'agent étranger qui n'était autre que Georges Sybert, lequel, quinze mois auparavant, avait été identifié comme étant le correspondant mystérieux qui avait télégraphié à l'intendant militaire Frogé. Georges Sybert, de son vrai nom Stanislas Krausz, 38 ans, d'origine polonaise, était devenu Gustave Skudely, suivant ses déclarations à la Sûreté générale et confirmées devant le juge d'instruction, Sybert ayant perdu la collaboration de Frogé, avait tenté, par les annonces Tworty, de trouver un autre officier français pour réparer la perte qu'il avait précédemment éprouvée. Ayant cru avoir découvert un autre collaborateur, il réapparut sous les traits d'un nouveau personnage, régulièrement nanti d'un passeport au nom de Robert Grotte. Sybert, démasqué, avoua tout et durant toute la nuit qui suivit son arrestation, décrit ses aventures. Avec un grand luxe de détails, il retraça la période de son existence, vécue d'avril 1931, date à laquelle, assure-t-il, il fut présenté à Frogé, alors élève à l'École supérieure d'Intendance, à janvier 1933, moment où Frogé, sentant la perte

UNE TACHE DE 25.000 KILOMÈTRES SUR LE SOLEIL

Londres, 2 mai. — On mande de San-Francisco que, d'après les savants de cette ville, une gigantesque tache d'une largeur évaluée à 25.000 kilomètres est apparue sur le soleil. Les savants prédisent qu'elle est la première d'une série de taches qui deviendront visibles au cours des douze prochaines années; son apparition va être suivie de violentes tempêtes et de formidables perturbations électriques et climatiques. Le docteur Earle G. Linsley, astronome adjoint du collège Mills, décrit la tache comme une « tornade » d'un diamètre double de celui de la Terre et qui bouillonne avec une vélocité terrifiante.

Une résidence serait assignée à Trotzky à 300 kilomètres de Paris

On envisage à la Sûreté générale la possibilité d'assigner à Trotzky une résidence à trois cents kilomètres de Paris, pour le cas où aucune puissance étrangère n'accepterait de l'accueillir. Ainsi, Trotzky resterait forcément en France puisque le passage des frontières lui serait interdit. M. Chautemps a donc été bien mal inspiré en autorisant au chef de la future 4^e internationale, à séjourner en France sans que personne en sût rien.

Une explosion à Utrecht

Utrecht, 2 mai. — Une grande explosion s'est produite, ce matin, aux ateliers des Chemins de fer de l'Etat. Un ouvrier a été tué et 15 plus ou moins grièvement blessés. Les dégâts sont considérables.

A Roubaix, en voulant monter sur un Mongy en marche, un jeune Allemand tombe sous la remorque et succombe à ses blessures

Un grave accident, imputable de toute évidence à l'imprudence de la victime, un jeune Allemand de vingt-deux ans, s'est produit mercredi à l'entrée du boulevard Gambetta. Relevés les deux jambes fracturées, éraflures, la malheureuse victime est décédée deux heures environ après, à l'hôpital La Fraternelle. Voici comment se produisit cet accident : le tramway Mongy, portant le numéro 701, et conduit par le mécanicien Alfred Lodigrois, domicilié à Lille, 104, rue de Paris, venait de quitter, à 13 h. 40, la place de la Liberté. Le receveur de la remorque était M. Lucien Stevens, habitant rue de Vauvan, à Wattrelos. Le tramway avait dépassé la courbe du boulevard Gambetta et était arrivé à hauteur du n° 82. Il allait prendre de la vitesse quand un jeune homme, Hans Rosenbaum, né le 3 août 1912, à Patesborn, en Allemagne, représentant de commerce au service de M. Depratre, négociant en tissus, 106, rue de la Garie, et domicilié 27, rue des Longues-Haies, sauta sur le marchepied de la motrice. Malheureusement, son pied glissa, sa main lâcha la rampe, et le jeune imprudent tomba à la renverse entre le trottoir et la lourde voiture. A cet endroit, le rail songe de très près la bordure du trottoir. Coincé entre la tige du chasse-corps latéral des roues arrière de la remorque et la chaussée, le malheureux eut les jambes croisées. On devina l'émotion des quelques témoins qui avaient assisté à cette scène rapide et des voyageurs du Mongy. Baignant dans son sang qu'il perdait abondamment, la victime reçut les soins de M. le docteur Richard. Le praticien releva des fractures compliquées des deux jambes, sous les deux genoux. Devant la gravité de son état, M. le docteur Richard le fit transporter aussitôt à l'hôpital La Fraternelle. Son extrême faiblesse, provoquée par la perte énorme de son sang, rendait impossible toute intervention chirurgicale immédiate. Si son état l'avait permis, après une injection de sérum antitétanique, l'amputation eût été nécessaire. Malheureusement, la victime ne put survivre à l'hémorragie et mourut de ses blessures vers 15 h. 30. C'est pour se rendre à Lille où l'appelaient ses affaires, que M. Rosenbaum commisit cette lamentable imprudence. Plus encore qu'aucun autre tramway, le Mongy interdit, par la nervosité et la vigueur de ses « reprises », s'être pris en marche. C'est donc, sans aucun doute, l'imprudence de la victime qui lui coûta la vie. Aussitôt après l'accident, M. Lucien Jean, commissaire de police du 3^e arrondissement, arriva sur les lieux et procéda à une enquête dont le résultat engagerait la nette responsabilité de M. Rosenbaum. Longtemps après, autour de la tache brune formée par le sang de la malheureuse victime, les curieux commentaient encore l'accident. M. Rosenbaum, après plusieurs stages en Belgique et en Angleterre, était venu en France pour se perfectionner dans notre langue. Il était bien connu des Roubaixiens qui fréquentaient les cafés du Centre.

Qualifier quelqu'un de « Stavisky », c'est l'outrager

Brey, 2 mai. — Ancien conseiller municipal de Bionville-sur-Nied, le marchand-ferrier Eugène Jean, 47 ans, se prit de querelle dans un café, avec le maire, M. Eloy, qu'il récusait au silence en l'appelant « Stavisky ». Le maire porta plainte. Le Tribunal, estimant que qualifier quelqu'un de « Stavisky » est un outrage, a condamné M. Jean à une amende de 16 francs avec sursis et 1 franc de dommages-intérêts.

La procession de Saint-Evermar, à Bruxelles



Comme chaque année, la procession de Saint-Evermar vient de se dérouler à Bruxelles, devant une foule considérable.

L'amnistie du général espagnol Sanjurjo



LE GÉNÉRAL SANJURJO, qui la loi d'amnistie vient de faire sortir de la forteresse de Ceuta, photographié avec SA FEMME ET SON FILS.

M. Langeron procède lui-même à l'arrestation des émeutiers

Lorsque vers 4 h. 45, les pompiers aidés des gardiens de la paix, eurent démolé les barricades élevées rue Nationale, non loin de la cité Jeanne-d'Arc, M. Langeron, préfet de police, accompagné de MM. Paul Guichard, directeur général de la police municipale; Frédéric, commissaire du quartier de la Maison-Bleue; et de nombreux inspecteurs munis de boucliers, plâtres successivement dans trois immeubles et fit procéder à l'arrestation de plusieurs individus. Quatorze, d'entre eux ont été envoyés au dépôt. Voici les noms des principaux : Paul Le Laborde, 17 ans, espagnol, demeurant 168, rue Nationale, locataire d'un des chambres d'où ont été tirés les coups de revolver. Un couteau de chasse à 66 centimes, chez lui; Jean-Marie, 30 ans, même adresse, propriétaire du Syndicat des terrassiers, chez lui, cat. 48 sans un revolver, dix cartouches, un couteau de chasse. Il a défilé une lettre avait tiré de sa chambre sur les gardiens. André Noblet, 24 ans, employé, demeurant 166 bis, rue Nationale, qui d'après Guichard, aurait fait feu sur les gardiens. Etienne Nollet, 33 ans, demeurant 168, rue Nationale, chez lequel on a trouvé un couteau de chasse, un revolver, une montre en or, un couteau de poche et quelques pierres.

L'assaut des barricades

Depuis une heure, les émeutiers tenaient la police en échec. Il fallait mettre fin à cette situation qui n'avait que trop duré. Après une conférence entre MM. Langeron, Guichard et le colonel des sapeurs-pompiers, un mouvement offensif se dessina. A cet instant, arriva la brigade des gaz de la police judiciaire, les hommes revêtus de leur cuirasse, prennent leur bouclier à la main et, armés de pistolets à gaz lacrymogène, ils progressent, lentement vers la cité Jeanne-d'Arc. Les grosses pompes, montées sur plate-forme, arrivent à 2 h. 45 et, sur les deux extrémités de la rue Nationale, convergent vers les barricades fumantes. Bientôt, cars et pompes sont à la hauteur des barricades et de leurs débris calcinés. Les pompiers s'affairent à enlever les pavés qui obstruent la chaussée, juste en face de la cité Jeanne-d'Arc, 184, rue Nationale. Les projecteurs, les voitures de police balayent les façades des maisons, cependant que des perquisitions sont opérées dans l'hôtel de Bretagne, 168, rue Nationale, d'où, paraît-il, furent tirés des coups de feu. Quatre arrestations sont opérées. La barricade a disparu et la cité semble déserte. Pas de lumière aux fenêtres, personne dans la rue, si ce n'est les agents et les sapeurs-pompiers autour des cars et des voitures. La brigade des gaz et ses boucliers s'apprêtent à entrer dans les couloirs si des coups de feu sont tirés. A 3 h. 15, les forces de police sont massées devant l'entrée de la cité et attendent les ordres. A 3 h. 20, la barricade a pu être forcée et les émeutiers se sont réfugiés dans les appartements des immeubles voisins d'où ils ont défilé au lever du jour.

Les perquisitions dans la cité « Jeanne-d'Arc »

Le jour se lève sur le décor sinistre qui fut, dans la nuit, rue Nationale, le théâtre de scènes de désordre à la hauteur de l'impassable Jeanne-d'Arc. Lamentable : pavés détrempés, plâtres volés; fenêtres brisées. Tout l'intérieur des lieux allumés à partir de minuit. Un sommier et un matelas achetés de ce consommé, les bon de gaz gisent en plusieurs morceaux et, et et là, ce sont des énormes pierres, un fourneau, tous les projectiles dangereux qui tombèrent sur les automobilistes et les chauffeurs de taxi. Le crime est maintenant revu. Les perquisitions commencent. Vers 10 h.

A VÉLOCIPÈDE



Quoique âgé de 70 ans... cet Anglais accomplit sa promenade quotidienne dans Londres, juché sur son haut vélocipède, qu'il préfère à tout autre moyen de locomotion.